

Direction des ressources Humaines
Affaires Médicales

CD/JLD/SG – 2023

**DÉSIGNATION AUX FONCTIONS DE CHEF DE SERVICE
N°2023-002**

LE DIRECTEUR ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT,

- Vu l'article 6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur François JEANNIN ;
- Après avis favorable de Monsieur le Docteur Raphaël STREIFF, chef du pôle MEDECINE-URGENCES ;

DÉCIDENT DE DÉSIGNER

Monsieur le Docteur François JEANNIN en qualité de chef de service d'Hospitalisation A Domicile du pôle Médecine-Urgences à compter du 1er janvier 2023 pour une période de 4 ans.

Fait à Vienne,
Le 15 mars 2023

Le Président de la CME

Léopold ADÉLAÏDE



Le Directeur

Christian DUBLÉ

